

auquel elle avait vendu quelques années auparavant la justice de ce fief, par contrat du 30 mars 1582 « reçu Tiflot notaire ». De ce mariage naquirent sept fils et cinq filles. Ce fut le petit-fils, Jacques de Rochefort, qui recueillit la succession du grand-père; il était à la fois seigneur de la Valette et de Lupé. Marié deux fois, d'abord avec Éléonore Castrin, puis avec Renée Papon, il eut de cette dernière une seule fille qui fut Jeanne de Rochefort, en laquelle finirent le nom et les armoiries des Rochefort (1633).

La seigneurie de Lupé fut achetée par les de la Beaume, dont un représentant Louis-François, comte de Suze, en prêta l'hommage le 3 juin 1678 et en donna le dénombrement le 16 juillet suivant (20). A remarquer que ce Louis-François de la Beaume était un descendant de Marguerite de la Beaume de Suze, comtesse de Dizimieu, en Dauphiné, qui créa vers 1645 à Vienne, une aumône, dite Notre-Dame de la Charité destinée à secourir et à recueillir les pauvres.

Enfin aux de la Beaume succédèrent les de Mayol qui ont continué la possession de Lupé dont ils ont pris le nom : Ainsi en 1688, nous trouvons *noble* Joseph de Mayol, lieutenant au siège et bailliage de Bourg-Argental. Sa veuve et héritière dame Marthe de Cusson, prêta l'hommage de la seigneurie le 12 novembre 1688 et en donna le dénombrement le 13 juin 1689. Nous trouvons encore un hommage prêté le 11 mai 1773 par François de Mayol, chevalier, seigneur de Lupé, ancien conseiller d'honneur en la cour des monnaies de Lyon; cet hommage fut renouvelé le 14 décembre 1776 « à cause, dit Sonyer, du joyeux avène-

---

(20) *Les fiefs du Forez*, d'après Sonyer du Lac.